

Communiqué de presse

Réfugiés déboutés - 700 fidèles solidaires à la Cathédrale de Lausanne

Lausanne, le 16 janvier 2005 – Plus de 700 fidèles se sont réunis ce dimanche soir à la Cathédrale de Lausanne en solidarité avec les requérants d'asile établis dans le canton de Vaud et menacés d'être renvoyés de Suisse. Cette cérémonie œcuménique marquait la fin d'un Jeûne de trois jours.

Moins de quarante-huit heures avant une décision cruciale du Conseil d'Etat vaudois sur le renvoi des requérants d'asile établis dans le canton depuis des années, l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud (EERV) et l'Eglise catholique dans le canton de Vaud ont invité leurs fidèles à la célébration œcuménique de fin du Jeûne de solidarité. En y prenant part, les quelques centaines de jeûneurs ont clairement voulu montrer qu'ils sont proches des réfugiés déboutés et des sans-papiers. «Par cette privation de nourriture, les deux Eglises ont voulu être également en pensée avec les sept conseillers d'Etat» a exprimé le pasteur Guy Dottrens devant l'assemblée.

Dans ses paroles d'accueil, le président du Conseil synodal de l'EERV, M. le diacre Henri Chabloz, a rappelé le sens biblique de ces trois jours de Jeûne: trois jours pour passer de la mort à la vie, trois jours entre le repas du Jeudi-Saint avant la crucifixion de Jésus-Christ et le repas des compagnons d'Emaüs, le découvrant ressuscité le dimanche soir suivant. «Que Ton Amour, Seigneur, soit premier dans toutes nos démarches», a insisté Mgr Rémy Berchier, vicaire général du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg, par ailleurs responsable de l'Eglise catholique dans le canton de Vaud.

Pour marquer la fin du Jeûne, les officiants ont alors distribué des petits pains, invitant les fidèles à se les partager. «Il semblait qu'il n'y en avait pas assez, mais il en reste encore pour fraterniser ensemble à l'entrée de la Cathédrale à la fin de la cérémonie», a conclu Guy Dottrens avec humour. L'émotion était alors forte dans l'assemblée recueillie. (Com.)

Pierre Marguerat Responsable de l'information Secrétariat de l'EERV, Case postale, 1002 Lausanne Tél. 021 331 21 71 Mobile 079 509 83 69 Fax 021 323 16 83

E-mail pmarguerat@protestant.ch

Limite de parution : 12/31/2005 Communiqué de presse Information et promotion